



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du nouveau plan Semences et plants pour une agriculture durable : une nouvelle version du plan au service de l'agroécologie, de l'adaptation au changement climatique et de la souveraineté alimentaire

Paris, le 8 novembre 2021

A l'occasion de la tenue de la conférence internationale sur le développement vert du secteur semencier organisée par la FAO les 4 et 5 novembre 2021, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, annonce le lancement du nouveau plan Semences et plants pour une agriculture durable. Les semences et plants sont la base même de la production agricole. Ils constituent un levier essentiel pour répondre aux défis que représentent le changement climatique, la durabilité des modes de production, et la nécessité de renforcer notre souveraineté alimentaire.

En tant que premier exportateur mondial de semences, la France dispose d'un patrimoine génétique et d'un savoir-faire issus d'une longue histoire et internationalement reconnus.

Construite en lien étroit avec les acteurs du secteur, cette nouvelle version du plan succède au plan « Semences et agriculture durable » lancée en 2008 et au plan « Semences et plants pour une agriculture durable » lancé en 2016. Elle prévoit un nombre resserré d'actions organisées autour de quatre axes de travail :

- Une diversité de variétés et d'espèces,
- Une alimentation de qualité respectueuse de l'environnement,
- Des démarches participatives et l'utilisation de nouvelles techniques,
- Une expertise scientifique au service des pouvoirs publics et de la société.

Le plan ainsi rénové replace notamment le rôle des variétés, semences et plants au service des objectifs de développement durable adoptés par les 193 États membres de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030 visant une transition vers un développement durable à l'horizon 2030. Il fait ainsi écho aux travaux menés dans le cadre du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique s'agissant de la contribution de la sélection génétique pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

En cohérences avec les orientations du volet agricole du plan France 2030 qui s'appuie sur la sélection variétale comme un levier de transformation de l'agriculture, ce plan met tout particulièrement l'accent sur le rôle des semences dans la diversité cultivée. Il vise à favoriser les couverts végétaux complexes, qui permettent d'accroître la régulation biologique et la résilience des systèmes de culture. Dans ce but, il est par exemple prévu d'évaluer l'aptitude des variétés à la culture en mélange ou en association d'espèces. Aujourd'hui, chaque variété est évaluée séparément.

Des actions en faveur de la préservation des ressources génétiques vont être renforcées. Il s'agira par exemple de faciliter le retour sur le marché de variétés anciennes, et de poursuivre les engagements en vue d'une conservation durable des ressources génétiques françaises.

Ce plan s'articule également avec les objectifs de la stratégie européenne « de la ferme à la table », qui identifie les semences comme un levier essentiel pour réussir une transition vers une agriculture plus durable et s'adaptant au changement climatique. Il est notamment prévu de renforcer l'évaluation de l'efficacité des variétés à résister à des ravageurs, à utiliser les minéraux du sol et l'eau. La prise en compte de ces critères dans l'évaluation des variétés poussera les sélectionneurs à orienter leurs travaux de recherche sur ces caractéristiques.

De même, afin de contribuer à la qualité de l'alimentation, le plan prévoit de renforcer l'évaluation des critères organoleptiques et nutritionnels (teneur en oméga 3, en protéines, ...). Des actions en faveur du développement de variétés plus adaptées aux conditions de l'agriculture biologique seront également menées.

Afin de pouvoir évaluer toutes ces nouvelles caractéristiques sans augmenter les coûts pour les déposants, il conviendra de s'appuyer sur les technologies d'analyse les plus récentes, telles que l'imagerie, la robotique, l'intelligence artificielle ou la biologie moléculaire.

Ce plan vient également en appui au plan de structuration des filières protéines végétales, dans une optique de reconquête d'une souveraineté protéique, à la fois d'intérêt économique et environnemental. Il vise à renforcer la dynamique de recherche sur les légumineuses, qui sont confrontées aujourd'hui à un déficit d'innovation variétale.

« La France est un leader mondial des semences et plants. La qualité et la fiabilité de ses productions qui sont reconnues mondialement, sont au fondement d'une agriculture et d'une alimentation durable et de qualité. Avec ce nouveau plan « semences et plants pour une agriculture durable », tous les acteurs impliqués dans la sélection s'organisent pour la faire progresser au service d'une agriculture plus résiliente et plus souveraine. »

Julien Denormandie

« Positionnés en amont de la chaîne agroalimentaire, les semences et plants sont un élément clé pour répondre aux enjeux de sécurité et diversité alimentaire, économiques et environnementaux. Ce plan vise à renforcer la préservation des ressources phytogénétiques, la qualité et l'efficacité de l'évaluation des variétés en bénéficiant des avancées technologiques, et à mieux valoriser les données acquises, afin de conforter l'apport des semences et plants à ces enjeux. Préparé au sein du Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, il associe pour sa mise en œuvre tous les acteurs de cette filière française d'excellence. Le GEVES, groupement d'intérêt public, fondé par l'INRAE, le ministère chargé de l'agriculture et SEMAE, apportera son concours dans la mise en œuvre de ce plan. »

Alain Tridon – directeur général du GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences)

Retrouvez toutes les informations au sujet des semences sur le site du ministère :

<https://agriculture.gouv.fr/les-semences-maillon-cle-de-lagriculture-daujourd'hui-et-de-demain>

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv